

*** REGLEMENT DU RAID OXYGENE ***

ARTICLE 1. PARTICIPATION ET DEFINITION

1.1 Le Raid Oxygène est un raid de 50 km et 1000m de D+, sur deux jours, organisé par le club Creuse Oxygène le samedi 24 et dimanche 25 Juillet 2010 sur la communauté de commune de GUERET qui peut s'effectuer par équipe de 2 ou 4.

1.2 Le Raid Oxygène est ouvert à toutes les personnes convenablement entraînées, âgées au moins de 16 ans le jour de l'inscription pour l'un des deux concurrents et d'au moins de 18 ans le jour de l'inscription pour le second.

1.3 La participation au raid est soumise à l'inscription d'une équipe de 2 ou 4 personnes, homme, femme ou mixte. Seules les équipes complètes et à jour dans leurs licences ou certificats médicaux sont autorisées à prendre le départ.

1.4 Chaque équipe engagée accepte de respecter les instructions de sécurité, de se conformer au code de la route et de respecter les décisions émises par l'organisation de l'épreuve.

1.5 Les concurrents autorisent l'organisation à utiliser à des fins promotionnelles toutes les images T.V., vidéos et photos réalisées par l'ensemble des médias présents durant le Raid Oxygène.

ARTICLE 2. MODALITES D'INSCRIPTIONS ET TARIFS

2.1 L'inscription est prise en compte à la réception du montant de 40 € par équipier, joint au bulletin d'engagement officiel dûment rempli et signé, avant le 16 Juillet 2010 (majoration de 10€ après cette date par coureur).

2.2 Certificat médical : Condition obligatoire pour participer au raid, être titulaire d'une licence sportive en cours de validité pour une discipline dont la pratique nécessite la délivrance d'un certificat médical ; ou pour les non licenciés, posséder un certificat médical de non contre indication à la pratique sportive datant de moins d'un an.

2.3 L'inscription comprend :

- Le droit de participer à l'épreuve, le repas du samedi soir, les ravitaillements compris celui du dimanche d'après course, le cadeau souvenir, les cartes et road book, les fournitures diverses (dossards, sportident, résultats).

ARTICLE 3. ASSURANCES

3.1 Organisation - Le club Creuse Oxygène a souscrit une assurance garantissant sa Responsabilité Civile d'organisateur, celle de ses préposés et des participants.

3.2 Concurrents - nous attirons l'attention des concurrents sur leur intérêt à souscrire une assurance individuelle accident.

ARTICLE 4. SECURITE

Les règlements de sécurité sont ceux des fédérations délégataires des disciplines concernées. Le port du casque doit être marqué C.E. La prudence, l'assistance aux personnes en danger sont obligatoires sous peine de disqualification. Le club se décharge de toute responsabilité si un coureur enfreint le code de la route.

ARTICLE 5. EQUIPEMENT OBLIGATOIRE

5.1 Un VTT, casque VTT, boussole, gourde d'eau, vivres de course, chaussures adaptée au raid, gants.

5.3 Matériel conseillé :

- Téléphone portable, porte-carte et guêtres

ARTICLE 6. PENALITES ET DISQUALIFICATION

6.1 Absence ou perte du matériel individuel obligatoire.

6.2 Non respect des consignes de sécurité de l'organisation ou de ses préposés (disqualification).

6.3 Pollution ou dégradation manifeste des sites (disqualification).

ARTICLE 7. CLASSEMENTS

7.1 Six classements seront effectués sur le Raid Oxygène selon les catégories suivantes :

- Equipe de : homme, femme, et mixte ; équipe de 4 : homme, femme et mixte.

7.2 La mise hors course résulte du non respect de tout ou partie du règlement, elle prend effet immédiatement et dégage l'organisateur de tout engagement envers l'équipe concernée. L'organisateur se réserve le droit d'orienter les équipes retardataires sur des options de parcours raccourcis (portes horaires annoncées dans le road book).

ARTICLE 8. ANNULATION / REMBOURSEMENT

Seul le forfait d'équipe pour raison médicale (certificat médical faisant foi) ou cas de force majeure fera l'objet d'un remboursement du droit d'inscription avec 20 % de frais administratif retenue sur le coût d'inscription.

ARTICLE 9.

L'organisateur se réserve le droit, en cas de force majeure et pour des raisons de sécurité, de modifier le règlement de l'épreuve ainsi que son déroulement.

LES NOUVEAUTES 2010

- Possibilité de participer sur le raid par équipe de 2 ou 4.
- Nouveau site de départ le samedi.
- Plus de sections balisés.
- Epreuve enfant le samedi après midi.

Déroulement des épreuves

Samedi 24 Juillet 2010

Accueil : Salle polyvalente de SAINT-VICTOR EN MARCHE (15 minutes de GUERET, sortie de GUERET D940 direction PONTARION). Accueil de 13h00 à 14h30.

Retrait des plaques, remise des dossards et road book, contrôle des licences.

Briefing devant la salle polyvalente 14h45.

Départ du Raid Oxygène à 15h00 pour 2 sections :

- Bike and Run balisé 11 km et suivi d'itinéraire VTT 18 km suivant balises optionnelles.

Repas salle polyvalente de SAINT-VICTOR à partir de 19h00

- Trail nocturne 9 km balisé à 22h00.

Dimanche 25 Juillet 2010

Accueil : Aire de Courtille de GUERET- à partir de 8h30

Briefing à 8h45

Départ du Raid Oxygène Aire de Courtille à 9h00 pour 5 sections :

- VTT balisé 9 km,
- CO urbaine avec balises optionnelles 4 km,
- VTT en suivi d'itinéraire 20 à 25 km suivant balise optionnelle,
- CO pédestre 5,5 à 7,5 km suivant balises optionnelles,
- VTT balisé 3 km.
- Epreuve surprise

Repas à partir de 13h30.

REMISE DES PRIX A PARTIR DE 15H30

RAID ENFANT

Samedi 24 juillet 2010

Accueil : Salle polyvalente de SAINT-VICTOR EN MARCHE à partir de 15h00

Départ à partir de 15h30 pour 3 sections :

- VTT 5 km,
- CO pédestre 2 km,
- Epreuve surprise

Nous avons mis toute notre énergie pour vous offrir une belle épreuve. Nous espérons qu'elle vous apportera entière satisfaction. Cette épreuve demande à chaque participant une bonne préparation physique

CREUSE OXYGENE Rue Paul Louis Grenier – 23000 GUERET

Tel : 05.55.61.97.90 Mail : jerome.vadic@wanadoo.fr